

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 621**22 avril 2002****SOMMAIRE**

A.A.T. International S.A., Luxembourg	29767	Etoile Promotions «A», S.à r.l., Luxembourg	29770
A.E Holding S.A., Luxembourg	29782	Etoile Promotions «B», S.à r.l., Luxembourg	29771
A.R.H. Limited S.A., Luxembourg	29768	Etoile Promotions «C», S.à r.l., Luxembourg	29782
AC Vision S.A., Luxembourg	29772	Etoile Promotions «D», S.à r.l., Luxembourg	29788
AKB International S.A., Luxembourg	29800	Etoile Promotions «ERAL», S.à r.l., Luxembourg	29789
Amas Holding S.A., Luxembourg	29793	Etoile Promotions «E», S.à r.l., Luxembourg	29788
Amas Holding S.A., Luxembourg	29793	Etoile Promotions «F», S.à r.l., Luxembourg	29788
Amas Holding S.A., Luxembourg	29793	Eurotech Venture S.A., Luxembourg	29768
Arcodor S.A., Luxembourg	29765	Extra Holding S.A., Luxembourg	29781
Astral International Holding S.A., Luxembourg	29800	Fang S.A., Luxembourg	29788
Astral International Holding S.A., Luxembourg	29800	Faper Mill S.A., Luxembourg	29765
Automatic Machinery Investments S.A., Luxembourg	29767	Faros S.A., Itzig	29787
attrax S.A., Luxembourg-Strassen	29796	Finalfe S.A., Luxembourg	29773
Baylend S.A., Luxembourg	29773	Finalfe S.A., Luxembourg	29801
Bruwill Technik Handel und Service S.A., Luxembourg	29769	Forbina S.A., Luxembourg	29768
(Le) Cachet S.A., Luxembourg	29794	Gehe - Internationale Schuh - Distribution S.A., Luxembourg	29765
Calcipar S.A., Luxembourg	29778	Griffe Three S.A., Luxembourg	29764
Carmian S.A., Luxembourg	29765	Griffe Two S.A., Luxembourg	29767
Carrosserie Roemen Frères, S.à r.l., Kehlen	29786	H & A Lux Performance Sicav, Luxembourg	29790
Casual International S.A., Luxembourg	29773	H & A Lux Performance, Sicav, Luxembourg	29790
Centre d'Eveil et de Développement Social et Créatif pour la Petite Enfance, S.à r.l., Luxembourg	29786	H & A Lux ProNobis Sicav, Luxembourg	29792
Chalton International S.A., Luxembourg	29801	H & A Lux ProNobis Sicav, Luxembourg	29792
(Les) Charpentiers d'Aujourd'hui, S.à r.l., Dudelange	29785	Happy Snacks S.A., Luxembourg	29797
City & West End Property Holdings S.A., Luxembourg	29785	Happy Snacks S.A., Luxembourg	29797
Clem Spiele A.G., Luxembourg	29791	Happy Snacks S.A., Walferdange	29797
Clementoni Holding S.A., Luxembourg	29787	Happy Snacks S.A., Walferdange	29797
Cofidom Gestman, S.à r.l., Luxembourg	29782	Happy Snacks S.A., Walferdange	29797
Cognition Holdings S.A., Luxembourg	29778	Happy Snacks S.A., Walferdange	29797
Colombo Holdings S.A., Luxembourg	29778	Hauck Return Sicav, Luxembourg	29791
Colombo Holdings S.A., Luxembourg	29778	Hauck Return, Sicav, Luxembourg	29791
Daleiden, S.à r.l., Luxembourg	29786	High Field Luxembourg S.A., Luxembourg	29803
Ecoreal S.A.H., Luxembourg	29795	IFAS International S.A., Luxembourg	29775
Ecra Tourismus International S.A., Luxembourg	29767	Imprimerie Albert Lux, S.à r.l., Luxembourg	29785
Etoile Promotions II, S.à r.l., Luxembourg	29787	Imprimerie Schomer-Turpel, S.à r.l., Remich	29786
		International Regency Artistic S.A., Luxembourg	29802
		Kefren S.A.H., Luxembourg	29777
		Leisure Resources International S.A., Luxembourg	29771
		Leverre International S.A., Luxembourg	29795

Lux Providence S.A., Luxembourg	29766	(Le) Sapin Blanc S.A., Luxembourg.....	29763
Lux Providence S.A., Luxembourg	29776	(Le) Sapin Blanc S.A., Luxembourg.....	29763
Luxaqua International, GmbH, Luxembourg	29769	(Le) Sapin Blanc S.A., Luxembourg.....	29763
Mandrill Productions S.A., Luxembourg	29792	Sax Finance S.A., Luxembourg	29783
Marcy Luxembourg S.A., Luxembourg.....	29796	Sax Finance S.A., Luxembourg	29783
Matek Kienbaum Wünsche MKW Unternehmens- beratung International Euroinformationsbüro S.A., Luxembourg.....	29789	Sax Finance S.A., Luxembourg	29783
Meca Corporation S.à r.l., Luxembourg.....	29793	Sax Finance S.A., Luxembourg	29784
Nespoli Group S.A., Luxembourg.....	29774	Sax Finance S.A., Luxembourg	29784
Nespoli Group S.A., Luxembourg.....	29774	Sax Finance S.A., Luxembourg	29784
Net-Ein S.A., Luxembourg.....	29769	(Romain) Schmidt, S.à r.l., Elvange.....	29785
Newcoop, S.à r.l., Luxembourg	29789	Sematic Europe S.A., Luxembourg.....	29772
Omaha S.A., Luxembourg	29779	Sematic Europe S.A., Luxembourg.....	29802
Ordilux, S.à r.l., Luxembourg	29790	Service Technik Beratungs S.A., Luxembourg....	29771
P.E.A.C.E. S.A., Dudelange	29777	Société Financière Bellerive S.A., Luxembourg...	29801
P.E.A.C.E. S.A., Dudelange	29777	Sofinex S.A., Luxembourg	29779
P.I.N. S.A., Luxembourg	29790	Strabach Investment und Management S.A., Lu- xembourg	29802
P.I.N. S.A., Luxembourg	29795	Symbols S.A., Luxembourg	29770
Panel Capital S.A., Luxembourg	29762	Thalie S.A., Luxembourg	29764
Paternoster & Fils, S.à r.l., Luxembourg	29782	Thalie S.A., Luxembourg	29764
PC S.C.I., Esch-sur-Alzette	29797	Thalie S.A., Luxembourg	29764
Pointlux, S.à r.l., Luxembourg	29766	Ticara Holding S.A., Luxembourg	29781
Ponte Carlo International Soparfi S.A., Luxem- bourg.....	29764	Toiture de l'Est, S.à r.l., Wormeldange	29785
R + F Menuiserie, S.à r.l., Kayl	29783	Transiciel Luxembourg S.A., Windhof-Kehlen....	29774
R + G Montage, S.à r.l., Schifflange-Foetz	29783	Transiciel Luxembourg S.A., Windhof-Kehlen....	29774
Regency Internationale A.G., Luxembourg	29776	Uzes S.A., Luxembourg	29808
Regency Internationale A.G., Luxembourg	29776	Waldofin S.A.H., Luxembourg.....	29794
Rendite Lux I S.A., Luxembourg	29762	Waldofin S.A.H., Luxembourg.....	29794
Rochester Property S.A., Luxembourg.....	29796	Werec Käsehandel S.A., Luxembourg	29772
Romeo & Bernina S.A., Luxembourg	29775	Western Trade & Commerce (Luxembourg) S.A., Luxembourg	29770
Salon Beim Chantal, S.à r.l., Steinfort	29786	Wolff International S.A., Luxembourg	29781
Salon Schmit-Cardoso, S.à r.l., Luxembourg	29787	World Management S.A., Luxembourg	29763
Sanitaires & Chauffage Léonard Soeurs, S.à r.l., Luxembourg-Cessange	29784		

PANEL CAPITAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue de Monterey.
R. C. Luxembourg B 33.232.

Lors de la réunion du Conseil d'administration tenue par voie circulaire, Monsieur Luc Vanclooster, Director Account Management & Client Services, demeurant à Zedelgem-Loppem, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Yves Van Langenhove, administrateur démissionnaire, avec effet au 10 juin 2001.

Luxembourg, le 26 octobre 2001.

Pour PANEL CAPITAL

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 40, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04523/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

RENDITE LUX I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 82.189.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 14 janvier 2002.

G. Lecuit.

(04634/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

LE SAPIN BLANC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 63.948.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

LE SAPIN BLANC S.A.

Signature

(04348/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

LE SAPIN BLANC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 63.948.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 23 mai 2001

Monsieur Schaus Adrien, Monsieur Heitz Jean-Marc et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Angelo est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme

LE SAPIN BLANC S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04349/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

LE SAPIN BLANC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 63.948.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 31 octobre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 4.070.000.000,- en EUR 2.101.979,58.

2. L'Assemblée décide de suppression de toute référence à la valeur nominale des 40.700 actions de la société et la modification des 40.700 actions de la Société en 40.700 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à deux millions cent et un mille neuf cent soixante-dix-neuf virgule cinquante-huit Euros (EUR 2.101.979,58), représenté par quarante mille sept cents (40.700) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

LE SAPIN BLANC S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04350/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

WORLD MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 80.012.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WORLD MANAGEMENT S.A.

Signature

(04346/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

GRIFFE THREE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 73.817.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRIFFE THREE S.A.

Signature

(04347/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

PONTE CARLO INTERNATIONAL SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.857.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PONTE CARLO INTERNATIONAL SOPARFI S.A.

Signature

(04351/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

THALIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.459.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THALIE S.A.

Signatures

(04359/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

THALIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.459.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THALIE S.A.

Signatures

(04360/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

THALIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.459.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 27 juin 2001

Monsieur Heitz Jean-Marc, Madame Scheifer-Gillen Romaine et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de deux ans. Monsieur De Bernardi Angelo est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme

THALIE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04361/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

CARMIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.121.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARMIAN S.A.

Signature

(04354/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

FAPER MILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 80.180.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 31, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FAPER MILL S.A.

Signatures

(04355/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ARCODOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 37.312.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARCODOR S.A.

Signature

(04358/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

GEHE - INTERNATIONALE SCHUH-DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 58.635.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 3 décembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixée à EUR 89.241,60 composé par 10 actions d'une valeur nominale de EUR 8.924,16 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre capital social converti et le capital ancien, s'élevant à EUR 0,07 sera comptabilisée dans un compte de réserves non distribuable.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital souscrit est fixé à 89.241,60 (quatre-vingt-neuf mille deux cent quarante et un, soixante centimes) EUR, représenté par 10 (dix) actions ordinaires d'une valeur nominale de 8.924,16 (huit mille neuf cent vingt-quatre et seize centimes) EUR chacune. »

3. Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, administrateur-délégué, Luxembourg.
- Mademoiselle Maria-José Sanchez-Díaz, Luxembourg.
- La société INTER-HAUS LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

GEHE - INTERNATIONAL SCHUH-DISTRIBUTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.— Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04383/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

LUX PROVIDENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 18, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 77.819.

—
*Réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
tenue en date du 10 octobre 2001*

L'an deux mille un, le dix octobre 2001, à 14 heures.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société LUX PROVIDENCE, avec siège social à L-1370 Luxembourg, 18 Val Sainte Croix, constituée suivant acte reçu par Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philippe Chassard, administrateur de société, demeurant à L-2551 Luxembourg, 153, Avenue du X Septembre;

Qui désigne comme secrétaire Madame Martine Delenclos, administratrice de société, demeurant à L-74300 Cluses, 5, rue Emile Favre, France.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Delenclos, administratrice de société, demeurant à F-74300 Cluses, 5, rue Emile Favre, France.

Monsieur le Président expose:

I. Qu'il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présent ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par les membres du bureau, sera annexée au procès-verbal, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau.

II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présentes ou représentées à la présente Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour. Les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour est le suivant:

1. Démission de Monsieur Jean-François Rémy et décharge accordée à celui-ci.

2. Nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Monsieur Philippe Chassard en remplacement de Monsieur Jean-François Rémy pour terminer le mandat de celui-ci.

Première résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-François Rémy et décide à l'unanimité de lui donner décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Seconde résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer Monsieur Philippe Chassard, Administrateur de société, demeurant à L-2551 Luxembourg, 153, avenue du X Septembre, en remplacement de Monsieur Jean-François Rémy, démissionnaire.

Monsieur Philippe Chassard terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14 heures 35.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal.

Signature / Signature / Signature

Président / Scrutateur / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 50, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04381/000/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

POINTLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 76.334.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique prise en date du 5 décembre 2001 que:

DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, a été nommé commissaire aux comptes de la société pour une période jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 5, case 2.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04393/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

GRIFFE TWO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 73.816.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRIFFE TWO S.A.

Signature

(04362/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

AUTOMATIC MACHINERY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 68.907.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUTOMATIC MACHINERY INVESTMENTS S.A.

Signature

(04363/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ECRA TOURISMUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 53.001.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 30 novembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 13,31 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 30.986,69 est ainsi fixé à EUR 31.000,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 31,-.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital souscrit est fixé à 31.000,- (trente et un mille) EUR, représenté par 1.000 (mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de 31,- (trente et un) EUR chacune. »

3. Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, administrateur-délégué, Luxembourg.

- Mademoiselle Maria-José Sanchez-Díaz, Luxembourg.

- La société INTER-HAUS LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

ECRA TOURISMUS INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.— Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04382/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

A.A.T. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 66, rue des Celtes.
R. C. Luxembourg B 79.114.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour A.A.T. INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(04411/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

FORBINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 68.773.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 5 décembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixé à EUR 33.233,85 composé par 65 actions d'une valeur nominale de EUR 511,29 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre capital social converti et le capital ancien, s'élevant à EUR 0,12 sera comptabilisée dans un compte de réserves non distribuable.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à 33.233,85 (trente trois mille deux cent trente-trois et quatre-vingt-cinq centimes) euros, représenté par 65 actions ordinaires d'une valeur nominale de 511,29 EUR chacune. »

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

FORBINA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.— Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04384/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

EUROTECH VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 58.126.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 30 novembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 13,31 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 30.986,69 est ainsi fixée à EUR 31.000,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 31,-.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital souscrit est fixé à 31.000,- (trente-et-mille) EUR, représenté par 1.000 (mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de 31,- (trente et un) EUR chacune. »

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

EUROTECH VENTURE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.— Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04385/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

A.R.H. LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 16.080.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 janvier 2002

Il en résulte que les démissions de Messieurs M.W. King, G.R. Pardoe, G.M. Holford, J. Ogilvie Thompson et N.F. Oppenheimer ont été acceptées avec effet à partir du 8 janvier 2002 et que Messieurs A.W. Lea, P.C. Holding, T.A.M. Bosman, D.A.L. Bennett, P.R.N. Arthur and N. Jordan sont nommés administrateurs de la société avec effet à partir du 8 janvier 2002.

9 janvier 2002.

D.A.L. Bennett

Administrateur et Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 40, case 5. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04455/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

BRUWILL TECHNIK HANDEL UND SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 54.694.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 29 novembre 2001*

1. Dorénavant la devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 13,31 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 30.986,69 est ainsi fixé à EUR 31.000,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 31,-.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à 31.000,- (trente et un mille) EUR, représenté par 1.000 (mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de 31,- (trente et un) EUR chacune.»

Luxembourg, le 29 novembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

BRUWILL TECHNIK HANDEL UND SERVICE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.— Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04386/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

NET-EIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 75.658.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 4 décembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixé à EUR 30.975,- composé par 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 24,78 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre capital social converti et le capital ancien, s'élevant à EUR 11,69 sera comptabilisée dans un compte de réserves non distribuable.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à 30.975,- (trente mille neuf cent septante-cinq) EUR, représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions ordinaires d'une valeur nominale de 24,78 (vingt-quatre et septante-huit centimes) EUR chacune. »

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

NET-EIN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.— Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04387/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

LUXAQUA INTERNATIONAL, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 49.694.

—
AUSZUG

Es geht aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 30. November 2001 hervor, dass:

1. Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital von luxemburgischen Franken in Euro umzuwandeln zum Kurs von EUR 1,- für LUF 40,3399, so dass das Gesellschaftskapital von LUF 500.000 umgewandelt wird in EUR 12.394,68.

Die Umwandlung gilt ab dem 1. Januar 2001.

2. Die Generalversammlung beschliesst den Nominalwert der Anteile aufzuheben.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04456/549/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SYMBOLS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 71.312.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 4 décembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixé à EUR 123.900,- composé par 5.000 actions d'une valeur nominale de EUR 24,78 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre capital social converti et le capital ancien, s'élevant à EUR 46,76 sera comptabilisée dans un compte de réserves non distribuable.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital social est fixé à 123.900,- (cent vingt-trois mille neuf cents) euros, représenté par 5.000 (cinq mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de 24,78 (vingt-quatre et septante-huit centimes) euros chacune. »

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

SYMBOLS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.- Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04388/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

WESTERN TRADE & COMMERCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 48.253.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 4 décembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixé à EUR 30.975,- composé par 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 24,78 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre capital social converti et le capital ancien, s'élevant à EUR 11,69 sera comptabilisée dans un compte de réserves non distribuable.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 30.975,- (trente mille neuf cent septante-cinq) euros, représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions ordinaires d'une valeur nominale de 24,78 (vingt-quatre et septante-huit centimes) euros chacune.»

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

WESTERN TRADE & COMMERCE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.- Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04389/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «A», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.273.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.500.000,- soit établi à EUR 37.184,03. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04457/549/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SERVICE TECHNIK BERATUNGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 70.139.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 3 décembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 13,31 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 30.986,69 est ainsi fixé à EUR 31.000,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 31,-.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital souscrit est fixé à 31.000,- (trente et un mille) EUR, représenté par 1.000 (mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de 31,- (trente et un) EUR chacune. »

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

SERVICE TECHNIK BERATUNGS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.- Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04390/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

LEISURE RESOURCES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 37.044.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 30 novembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 33.457,41 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 313.269.244,59 est ainsi fixé après augmentation à EUR 313.302.702,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 30,99.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

« Le capital souscrit est fixé à 313.302.702,- (trois cent treize million trois cent deux mille sept cent deux) EUR, représenté par 10.109.800 actions ordinaires d'une valeur nominale de 30,99 EUR chacune. »

Luxembourg, le 30 novembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

LEISURE RESOURCES INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.- Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04391/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «B», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.274.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.500.000,- soit établi à EUR 37.184,03. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04459/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

WEREC KÄSEHANDEL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 55.298.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 4 décembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'euro avec effet à partir du 1^{er} janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 58,56 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 136.341,44 est ainsi fixé à EUR 136.400,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 58,56.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à 136.400,- (cent trente-six mille quatre cent) EUR, représenté par 550 (cinq cent cinquante) actions ordinaires d'une valeur nominale de 248,- (deux cent quarante-huit) EUR chacune.»

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

WEREC KÄSEHANDEL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12.— Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04392/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SEMATIC EUROPE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.896.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 décembre 2001, que l'assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance en date de ce jour.

L'assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Paolo Zappa, demeurant à Ranica (I), via Vespucci, 14.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Le Conseil d'Administration

P. Zappa / D. Murari / S. Vandi

Président / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04395/043/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

AC VISION S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 58.852.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AC VISION S.A.

Société Anonyme

Signature

(04412/783/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

FINALFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.209.

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 12 décembre 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du vendredi 7 septembre 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Le Conseil d'Administration

P. Bouchoms / Sergio Vandi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04396/043/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

CASUAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 67.264.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CASUAL INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature

(04413/783/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

BAYLEND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.569.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 40, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 janvier 2002

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

BAYLEND S.A.

Signature

Un mandataire

(04469/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

TRANSICIEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Windhof-Kehlen, 9, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 71.922.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2001, BDO LUXEMBOURG, S.à r.l., Luxembourg, a été nommée réviseur indépendant pour une période de un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale 2002 approuvant les comptes de l'exercice 2001.

Pour TRANSICIEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme
SOFINEX S.A., Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04408/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

TRANSICIEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Windhof-Kehlen, 9, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 71.922.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRANSICIEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme
SOFINEX S.A., Société Anonyme
Signature

(04422/783/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

NESPOLI GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.335.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 40, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Jean Lambert, administrateur, Roberto Verga, administrateur-délégué, Alessandro Nespoli, administrateur-délégué, TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes, sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme
NESPOLI GROUP S.A.
Signature
Un mandataire

(04470/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

NESPOLI GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.335.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 40, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
NESPOLI GROUP S.A.
Signature
Un mandataire

(04471/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

IFAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 38.061.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle du 18 décembre 2001, que l'assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs étant échu à la date de ce jour, l'assemblée décide de renommer pour un terme d'un an les administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Le mandat du commissaire aux comptes étant échu à la date de ce jour, l'assemblée décide de renommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de commissaire aux comptes.

Le mandat ainsi conféré au commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Le Conseil d'Administration

P. Bouchoms / A. Belardi / S. Vandì

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04397/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ROMEO & BERNINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 71.784.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle tenue à Luxembourg, le 10 décembre 2001, que l'assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance en date du 2 avril 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les administrateurs et le commissaire aux comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'assemblée décide de nommer pour un terme d'un an les administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'assemblée décide de nommer pour un terme d'un an la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

ROMEO & BERNINA S.A.

P. Bouchoms / S. Vandì

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04398/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

LUX PROVIDENCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 18, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 77.819.

—
*Réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue en date du 10 mai 2001*

L'an deux mille un, le dix mai 2001, à 13.00 heures.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société LUX PROVIDENCE, avec siège social à L-1730 Luxembourg, 18, Val Sainte-Croix, constituée suivant acte reçu par Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Rémy Jean-François, administrateur de société, demeurant à L-1370 Luxembourg, 18, Val Sainte-Croix.

Qui désigne comme secrétaire Madame Martine Delenclos, administratrice de société, demeurant à F-74300 Cluses, 5, rue Emile Favre, France.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Delenclos, administratrice de société, demeurant à F-74300 Cluses, 5, rue Emile Favre, France.

Monsieur le président expose:

I. Qu'il a été établi une liste de présences renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par les membres du bureau, sera annexée au procès-verbal, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau.

II. Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tout les points portés à l'ordre du jour. Les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour est le suivant:

1. Dissolution anticipée suite à la constatation de pertes rendant les capitaux propres inférieur à la moitié du capital social.

Première résolution

Les actionnaires décident à l'unanimité des votes de poursuivre l'activité de la société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13 heures 30.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal.

Signature / Signature / Signature

Président / Scrutateur / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 50, case 10.— Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04399/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

REGENCY INTERNATIONALE A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 32.659.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REGENCY INTERNATIONALE A.G.

Société Anonyme

Signature

(04419/783/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

REGENCY INTERNATIONALE A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 32.659.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REGENCY INTERNATIONALE A.G.

Société Anonyme

Signature

(04420/783/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

KEFREN S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 52.039.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le 18 décembre 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Cinquième résolution

L'assemblée prend acte que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux comptes en fonction ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en qualité d'Administrateur de la société.

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en qualité d'Administrateur de la société.

- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, en qualité d'Administrateur de la société.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / P. Bouchoms

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04400/043/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

P.E.A.C.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange, 2, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 64.220.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2001, le capital social a été converti de LUF 1.500.000,- en EUR 37.184,03 et a été augmenté à concurrence de EUR 315,97 par incorporation de LUF 12.746,- prélevés sur les bénéfices reportés pour le porter à EUR 37.500,-.

L'article 3 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à trente-sept mille cinq cents euros (EUR 37.500,-), représenté par mille cinq cents (1.500) actions de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

P.E.A.C.E. S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04409/783/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

P.E.A.C.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange, 2, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 64.220.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P.E.A.C.E. S.A.

Société Anonyme

Signature

(04418/783/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

COLOMBO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 65.500.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COLOMBO HOLDINGS S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(04415/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

COLOMBO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 65.500.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COLOMBO HOLDINGS S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(04416/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

COGNITION HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 74.796.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COGNITION HOLDINGS S.A.

Société Anonyme

Signature

(04414/783/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

CALCIPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 22.611.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société CALCIPAR S.A. qui s'est tenue en date du 20 décembre 2001 au siège social que:

Monsieur Jacques-Bernard De Jongh démissionne de ses fonctions d'administrateur de CALCIPAR S.A. en date du 18 décembre 2001, avec effet au 31 décembre 2001.

La question de la décharge à accorder à Monsieur Jacques-Bernard De Jongh sera mise à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires. Elle décide par ailleurs de ne pas pourvoir, pour le moment, au remplacement de Monsieur De Jongh au conseil d'administration.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2002, vol. 563, fol. 29, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04423/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

OMAHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 55.409.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OMAHA S.A.
Société Anonyme
SOFINEX S.A.
Société Anonyme
Signature

(04417/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SOFINEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 46.699.

Bilan abrégé au 31 décembre 2000

en Euros

Actif

		2000	1999
Actif immobilisé		35.697,32	25.407,33
Immobilisations corporelles.	Note 3	35.697,32	25.407,33
Actif circulant		269.120,84	208.965,22
Créances	Note 4	100.967,68	109.915,57
Avoirs en banque, CCP, chèques & encaisse		168.153,16	99.049,65
Comptes de régularisation		0,00	9.544,92
Total de l'actif.		<u>304.818,16</u>	<u>243.917,47</u>

Passif

		2000	1999
Capitaux propres		21.451,91	7.295,04
Capital souscrit		30.986,69	30.986,69
Réserve légale.		0,00	0,00
Résultats reportés	Note 5	- 9.534,78	- 23.691,65
Provisions pour risques et charges		0,00	4.276,16
Dettes	Note 6	179.726,43	135.373,29
Compte de régularisation	Note 7	86.692,95	82.816,10
Bénéfice de l'exercice		16.946,87	14.156,88
Total du passif		<u>304.818,16</u>	<u>243.917,47</u>

AFFECTATION DU RESULTAT

Bénéfice de l'année 2000	16.946,87
Bénéfice à répartir	16.946,87
Pertes reportées exercices antérieurs	- 9.534,78
Dotations à la réserve légale	- 847,34
Report à nouveau du bénéfice	<u>6.564,75</u>

Administrateurs:

- Monsieur Antoine Hientgen, Expert-comptable, Luxembourg
- Madame Danielle Schroeder, Directeur, Luxembourg
- Monsieur Manuel Hack, Expert-comptable, Luxembourg

Commissaire aux comptes:

FIDEX AUDIT, S.à r.l., 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

SOFINEX S.A.
Signature

*Annexe abrégée des Comptes annuels
pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2000
en euros*

Note 1 - Généralités

SOFINEX S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, a été constituée le 10 février 1994 pour une durée indéterminée par acte passé par-devant Maître E. Schroeder, notaire de résidence à Mersch, publié au Mémorial C n° 199 du 20 mai 1994.

Le siège social est établi à L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

La société a pour objet l'expertise comptable, le consulting, la gestion de sociétés et la comptabilité ainsi que l'acquisition, la vente, la location et la gestion de tout bien immobilier et l'accomplissement de toutes les opérations de nature à favoriser la réalisation de son objet social.

Le capital souscrit de 1.250.000 francs luxembourgeois est entièrement libéré. Il est représenté par 1.250 actions d'une valeur de 1.000 LUF chacune.

*Note 2 - Principes, Règles et méthodes comptables**Principes généraux*

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques généralement admises.

Conversion des devises

La société tient sa comptabilité en euros; le bilan et le compte de profits et pertes sont établis dans cette devise. Les transactions effectuées dans une autre devise que l'euro sont converties au cours de change à la date de transaction.

Les postes de l'actif exprimés dans une devise autre qu'une devise de la zone Euro sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les postes du passif exprimés dans une devise autre qu'une devise de la zone Euro sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les postes de l'actif et du passif exprimés dans une devise de la zone Euro sont valorisés individuellement sur base du cours de change en vigueur au 1^{er} janvier 1999.

Seuls sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les pertes et bénéfices de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan au prix d'acquisition diminué des corrections de valeur cumulées. Les corrections de valeur sont calculées de façon linéaire en fonction de leur valeur normale d'utilisation.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions devenues sans objet sont reprises.

Note 3 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (2000: EUR 35.697,32; 1999: EUR 25.407,33) sont amorties à 33,33%, 20% ou 10% l'an. Les corrections de valeur sur immobilisations corporelles se montent à EUR 8.400,98 (1999: EUR 5.527,16).

Note 4 - Créances

Il s'agit de créances commerciales à moins d'un an.

Note 5 - Résultats reportés

	2000	1999
Résultats reportés au début de l'exercice	- 23.691,66	- 38.330,63
Résultats de l'exercice précédent	14.156,88	14.638,98
Résultats reportés en fin d'exercice.	- 9.534,78	- 23.691,65

Note 6 - Dettes

Il s'agit de dettes à moins d'un an.

	2000	1999
Compte courant administrateur	42.986,18	41.328,34
Dettes commerciales (fournisseurs)	120.319,11	24.724,16
Charges sociales à payer.	2.107,00	2.263,96
Dettes envers l'Enregistrement (TVA)	0	7.738,05
Acomptes reçus sur commandes.	8.742,91	8.742,91
Factures à recevoir	1.027,12	50.575,87
Impôts sur salaires à payer	4.441,18	0
Compte d'attente	102,93	0
	179.726,43	135.373,29

Note 7 - Comptes de régularisation (Passif)

Le compte de régularisation au passif est constitué de la part du chiffre d'affaires relative à des prestations de service à effectuer au cours de l'exercice 2001.

Note 8 - Attestation du Commissaire aux Comptes

Les comptes de la société ont été revus. Aucune irrégularité n'a été détectée.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04421/783/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

TICARA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 42.560.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TICARA HOLDING S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(04424/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

WOLFF INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 30.804.

—
Le bilan au 31 mai 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WOLFF INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature

(04425/783/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

EXTRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.174.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 16 juillet 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- soit établi à EUR 30.986,69. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises.

3. l'assemblée accepte la démission de SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES société civile de ses fonctions de commissaire aux comptes, et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2000.

4. est nommée nouveau commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier 2001 la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts-comptables, avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2005.

5. Les mandats d'administrateur de Monsieur Gianpietro Sirca, de Madame Filomena Masuri et de Madame Antonella Murino sont reconduits pour une période de 4 ans se terminant à l'issue de l'assemblée générale de 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04468/549/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

A.E HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 71.637.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des réunions du conseil d'administration de la société tenue en date du 14 décembre 2001 que:

1. Les membres du Conseil d'administration acceptent la démission de M. Clarence Peter de son poste d'administrateur.

2. Monsieur Gabriel Benezra, avocat, demeurant à Genève, est coopté au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Clarence Peter, dont il terminera le mandat.

3. Monsieur Laurence Graff, administrateur de sociétés, demeurant à Genève, a été désigné par le nouveau conseil d'administrateur aux fonctions d'administrateur-délégué de la société avec plein pouvoir pour engager la société sous sa seule signature.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 37, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04428/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

COFIDOM GESTMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 75.667.

—
EXTRAIT

En date du 31 octobre 2001, COFIDOM GESTMAN, S.à r.l., sise au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 75.667 et la Société MOKALINE S.A., sise au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 84.569 ont conclu une convention de domiciliation pour une durée indéterminée.

Pour réquisition

COFIDOM GESTMAN, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 37, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04429/677/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

PATERNOSTER & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 19.049.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04441/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «C», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.631.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.500.000,- soit établi à EUR 37.184,03. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04460/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

R + F MENUISERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Kayl, 70, rue de Tétange.
R. C. Luxembourg B 35.943.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04442/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

R + G MONTAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Schifflange-Foetz, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 35.982.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04443/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

SAX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.108.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 563, fol. 21, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(04430/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SAX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.108.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 7 décembre 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de SAX FINANCE S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'allouer la perte de l'exercice de LUF 4.273,312 dans le compte pertes à reporter
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 1999.

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04431/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SAX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.108.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 7 décembre 2001

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de SAX FINANCE S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte réalisée excédant 75% du capital souscrit.

Luxembourg, le 7 décembre 2001.

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04432/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SAX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.108.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2001, vol. 563, fol. 21, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(04433/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SAX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.108.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 7 décembre 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de SAX FINANCE S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer le profit de l'exercice de Euro 391.713,09 dans le compte report à nouveau;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 2000.

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04434/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SAX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.108.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 7 décembre 2001

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de SAX FINANCE S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société aux pertes cumulées excédant 75% du capital souscrit.

Luxembourg, le 7 décembre 2001.

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 21, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04435/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

**SANITAIRES & CHAUFFAGE LEONARD SOEURS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg-Cessange, 12, rue Luc Housse.
R. C. Luxembourg B 45.403.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04444/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ROMAIN SCHMIDT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Elvange, 3, rue de Wintrange.
R. C. Luxembourg B 51.711.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04445/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

TOITURE DE L'EST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Wormeldange, 48, rue Hiehl.
R. C. Luxembourg B 54.874.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04446/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

LES CHARPENTIERIS D'AUJOUR'HUI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3487 Dudelange, 39, route de Hellange.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04447/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

IMPRIMERIE ALBERT LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 13, rue Sigismond.
R. C. Luxembourg B 61.077.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04448/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 63.633.

—
Minutes of resolutions in writing of the Board of Directors (the «Directors»)

Agenda:

1. Appointment of a Managing Director;
2. Miscellaneous.

The Board of Directors unanimously takes the following resolution.

Resolved

1. To appoint Patrick Despard, residing in London, as Managing Director of the Company with immediate effect. There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

Dated: 9 March, 1998.

W. J. Houlihan / G. Rovers / P. Despard

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2002, vol. 563, fol. 25, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04479/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

DALEIDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 63, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 62.072.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04449/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

IMPRIMERIE SCHOMER-TURPEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5561 Remich, 29, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 63.350.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04450/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SALON BEIM CHANTAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8443 Steinfort, 14, Square Patton.

R. C. Luxembourg B 67.652.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04451/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

**CENTRE D'EVEIL ET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CREATIF POUR LA PETITE ENFANCE,
S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 51, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 27.910.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04452/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

CARROSSERIE ROEMEN FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Kehlen.

R. C. Luxembourg B 17.455.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 20 novembre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 3.250.000,- soit établi à EUR 80.565,40. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. l'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de 34,60 euros pour le porter de son montant actuel de 80.565,40 à 80.600 euros, sans émission de parts nouvelles.

3. l'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales. La nouvelle valeur nominale est fixée à 248,- euros par part.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04467/549/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

FAROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5960 Itzig, 81, rue de l'Horizon.
R. C. Luxembourg B 75.645.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04453/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SALON SCHMIT-CARDOSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 21, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 32.317.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 20, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

(04454/658/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.918.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.500.000,- soit établi à EUR 37.184,03. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04458/549/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

CLEMENTONI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 44.965.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 11 juin 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer pour un nouveau terme de 3 (trois) ans les administrateurs suivants:

- Monsieur Mario Clementoni, industriel, demeurant à Recanati (Italie), administrateur;
- Madame Mathilde Clementoni-Brualdi, administrateur de société, demeurant à Recanati (Italie), administrateur;
- Madame Patrizia Moretti-Clementoni, employée, demeurant à Recanati (Italie), administrateur.

Le mandat ainsi conféré expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

L'assemblée prend acte que le mandat du Commissaire aux Comptes est venu à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Le Conseil d'Administration

M. Clementoni / M. Clementoni-Brualdi / P. Moretti-Clementoni

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04485/043/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «D», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.632.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.500.000,- soit établi à EUR 37.184,03. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04461/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «E», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.543.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.500.000,- soit établi à EUR 37.184,03. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04462/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «F», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.005.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.500.000,- soit établi à EUR 37.184,03. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04463/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

FANG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 43.653.

—
Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(04577/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «ERAL», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.004.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.500.000,- soit établi à EUR 37.184,03. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04464/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

NEWCOOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.280.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 101.660.000,- soit établi à EUR 2.520.085,57. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.
2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04465/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

**MATEK KIENBAUM WÜNSCHE MKW UNTERNEHMENSBERATUNG INTERNATIONAL
EUROINFORMATIONSBÜRO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 39.804.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est
tenue à Luxembourg le 4 décembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 13,31 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 30.986,69 est ainsi fixée à EUR 31.000,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 24,8.

2. L'Article 5 des Statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital souscrit est fixé à 31.000,- (trente et un mille) EUR, représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions ordinaires d'une valeur nominale de 24,8 EUR chacune.

3. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-délégué, Luxembourg
- Mme Maria-José Sanchez-Diaz, Luxembourg
- la société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

MATEK KIENBAUM WÜNSCHE MKV UNTERNEHMENSBERATUNG
INTERNATIONAL EUROINFORMATIONSBÜRO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04499/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

H & A LUX PERFORMANCE SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heine.
H. R. Luxembourg B 76.967.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 19. Dezember 2001

Die geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr zum 30. September 2001 sowie der Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers wurden gebilligt.

Der Verwaltungsrat und der Abschlussprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate im abgeschlossenen Geschäftsjahr entlastet.

Das Jahresergebnis des Geschäftsjahres zum 30. September 2001 wurde thesauriert.

Der Verwaltungsrat für das Geschäftsjahr 2001/2002 setzt sich wie folgt zusammen:

- Lothar Rafalski,

Geschäftsführer, HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

- Horst Baumann,

stv. Geschäftsführer, HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

- Romain Bellwald,

Prokurist, HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

Luxembourg, den 4. Januar 2002.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 41, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04473/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

H & A LUX PERFORMANCE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 76.967.

Le rapport annuel 2000/2001, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 41, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(04474/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ORDILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.616.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2001, que:

1. l'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.280.000,- soit établi à EUR 31.730,37. La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2001.

2. l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04466/549/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

P.I.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 64.842.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(04584/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

HAUCK RETURN SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heine.

H. R. Luxembourg B 57.683.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 19. Dezember 2001

Die geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr zum 30. September 2001 sowie der Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers wurden gebilligt.

Der Verwaltungsrat und der Abschlussprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate im abgeschlossenen Geschäftsjahr entlastet.

Das Jahresergebnis des Geschäftsjahres zum 30. September 2001 wurde thesauriert.

Der Verwaltungsrat für das Geschäftsjahr 2001/2002 setzt sich wie folgt zusammen:

- Lothar Rafalski,

Geschäftsführer, HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

- Horst Baumann,

stv. Geschäftsführer, HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

- Romain Bellwald,

Prokurist, HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

BDO LUXEMBOURG, S.à r.l. wurde als Abschlussprüfer das Geschäftsjahr 2001/2002 bestellt.

Luxembourg, den 4. Januar 2002.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 41, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04475/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

HAUCK RETURN SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 57.683.

Le rapport annuel 2000/2002, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 41, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(04476/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

CLEM SPIELE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 44.964.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 11 juin 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs expirant à la date de ce jour, l'Assemblée décide de nommer pour un nouveau terme de 3 (trois) ans les administrateurs suivants:

- Monsieur Stefano Clementoni, industriel, demeurant à Recanati, via Leopardi, 1, Italie, Administrateur;

- Monsieur Pierpaolo Clementoni, employé, demeurant à Recanati, via Antici, 4, Italie, Administrateur;

- Monsieur Giovanni Clementoni, employé, demeurant à Porto Recanati, via Lepanto, 96, Italie, Administrateur.

Le mandat ainsi conféré expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

L'assemblée prend acte que le mandat du Commissaire aux Comptes est venu à échéance.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Le Conseil d'Administration

S. Clementoni / P. Clementoni / G. Clementoni

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04486/043/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

H & A LUX PRONOBIS SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.
H. R. Luxembourg B 80.507.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 19. Dezember 2001

Die geprüfte Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr zum 30. September 2001 sowie der Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers wurden gebilligt.

Der Verwaltungsrat und der Abschlussprüfer wurden für die Ausübung ihrer Mandate im abgeschlossenen Geschäftsjahr entlastet.

Das Jahresergebnis des Geschäftsjahres zum 30. September 2001 wurde thesauriert.

Der Verwaltungsrat für das Geschäftsjahr 2001/2002 setzt sich wie folgt zusammen:

- Lothar Rafalski,

Geschäftsführer, HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

- Horst Baumann,

stv. Geschäftsführer, HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

- Romain Bellwald,

Prokurist, HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

Luxembourg, den 4. Januar 2002.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 41, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04477/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

H & A LUX PRONOBIS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 80.507.

Le rapport annuel 2000/2001, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 41, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(04478/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

MANDRIL PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 71.560.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 3 décembre 2001

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 13,31 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 30.986,69 est ainsi fixée à EUR 31.000,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 31,-.

2. L'Article 5 des Statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital souscrit est fixé à 31.000,- (trente et un mille) EUR, représenté par 1.000 (mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de 31,- (trente et un) EUR chacune.

3. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-délégué, Luxembourg

- Mme Maria-José Sanchez-Diaz, Luxembourg

- la société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

MANDRIL PRODUCTIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04494/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

AMAS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.573.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 juin 2000

- La cooptation de Monsieur Serge Krancenblum, M.B.A., 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Guy Lammar, démissionnaire est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002;

- la démission de Monsieur V. Stemberger, Administrateur de sociétés, demeurant à Genève (CH), est acceptée.

Fait à Luxembourg, le 20 juin 2000.

Certifié sincère et conforme

AMAS HOLDING

Signature / Signature

Administrateur catégorie A / Administrateur Catégorie B

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04480/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

AMAS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.573.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

AMAS HOLDING

Signatures

Administrateurs

(04482/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

AMAS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.573.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

AMAS HOLDING

Signatures

Administrateurs

(04483/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

MECA CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 72.276.

A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 10 janvier 2002 et à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 janvier 2002

1. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Mlle María-José Sánchez- Díaz, Administrateur-Délégué, Luxembourg

- Monsieur Fabrice Léonard, Luxembourg

- INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Pour extraits conformes et sincères

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04493/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

WALDOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.972.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée et la devise du capital est convertie en EUR (au cours de 40,3399 LUF pour un euro) de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 247.893,52 (deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-deux cents).

- Le capital de la société est augmenté à concurrence de EUR 2.106,48 (deux mille cent six euros et quarante-huit cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 247.893,52 (deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-deux cents) à EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille euros) par incorporation de résultats reportés à due concurrence sans création d'actions nouvelles.

- La valeur nominale des actions est fixée à EUR 25,- (vingt-cinq euros); le capital est désormais fixé à EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille euros) représenté par 10.000 (dix mille) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

- Autorisation est donnée à 2 Administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et leur publication subséquente.

WALDOFIN S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04481/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

WALDOFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.972.

Les statuts coordonnés du 29 novembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 39, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

WALDOFIN S.A., Société Anonyme Holding

Signatures

Administrateurs

(04484/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

LE CACHET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 63.947.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 3 décembre 2001

1. La devise du capital social de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixée à EUR 30.986,60 composé par 10 actions d'une valeur nominale de EUR 3.098,66 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre capital social converti et le capital ancien, s'élevant à EUR 0,09 sera comptabilisée dans un compte des réserves non distribuable.

2. L'Article 5 des Statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à 30.986,60 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six et soixante centimes) Euros, représenté par 10 (dix) actions ordinaires d'une valeur nominale de 3.098,66 (trois mille nonante-huit et soixante-six centimes) Euros chacune.

3. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-Délégué, Luxembourg
- Mme Maria-José Sanchez-Diaz, Luxembourg
- la société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

LE CACHET S.A.

Signature

(04491/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

P.I.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 64.842.

Il résulte du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue en date du 18 décembre 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat du Commissaire aux Comptes est venu à échéance en date du 27 septembre 2001 et qu'en l'absence de renouvellement du mandat et/ou de nouvelle nomination, le Commissaire aux Comptes a poursuivi son mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Le Conseil d'Administration

P. Bouchoms / S. Vandt

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04487/043/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

LEVERRE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 64.592.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 3 décembre 2001

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 13,31 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 30.986,69 est ainsi fixé à EUR 31.000,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 3.100,-.

2. L'Article 5 des Statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital souscrit est fixé à 31.000,- (trente et un mille) EUR, représenté par 10 (dix) actions ordinaires d'une valeur nominale de 3.100,- (trois mille cent) EUR chacune.

3. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-délégué, Luxembourg
- Mme Maria-José Sanchez-Diaz, Luxembourg
- la société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

LEVERRE INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04496/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ECOREAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.875.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 40, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour ECOREAL S.A., Société Anonyme Holding

Administrateur

Signatures

(04519/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

ROCHESTER PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 59.756.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 4 décembre 2001

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixé à EUR 30.986,65 composé par 5 actions d'une valeur nominale de EUR 6.197,33 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre capital social converti et le capital ancien, s'élevant à EUR 0,04 sera comptabilisée dans un compte des réserves non distribuable.

2. Modification de l'Article 5 des Statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à 30.986,65 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six et soixante-cinq centimes) Euros, représenté par 5 (cinq) actions ordinaires d'une valeur nominale de 6.197,33 (six mille cent nonante-sept et trente-trois centimes) Euros chacune.

3. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-délégué, Luxembourg
- Mme Maria-José Sanchez-Diaz, Luxembourg
- la société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

ROCHESTER PROPERTY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04497/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

MARCY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 59.752.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 3 décembre 2001

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 13,31 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 30.986,69 est ainsi fixée à EUR 31.000,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 31,-.

2. L'Article 5 des Statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital souscrit est fixé à 31.000,- (trente et un mille) EUR, représenté par 1.000 (mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de 31,- (trente et un) EUR chacune.

3. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-délégué, Luxembourg
- Mme Maria-José Sanchez-Diaz, Luxembourg
- la société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

MARCY LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04498/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

attrax S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

Anlässlich seines bevorstehenden Ausscheidens aus den Diensten der DG BANK LUXEMBOURG S.A., legt Herr Thomas Amend sein Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates der attrax S.A. mit sofortiger Wirkung nieder.

Schweich-Issel, den 29. Januar 2001.

T. Amend.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04620/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

HAPPY SNACKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 82, rue de l'Acierie.
R. C. Luxembourg B 8.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(04490/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

HAPPY SNACKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 82, rue de l'Acierie.
R. C. Luxembourg B 8.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(04488/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

HAPPY SNACKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.
R. C. Luxembourg B 8.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(04489/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

HAPPY SNACKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.
R. C. Luxembourg B 8.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(04492/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

HAPPY SNACKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.
R. C. Luxembourg B 8.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(04495/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

PC S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4082 Esch-sur-Alzette, 97, rue Dicks.

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt décembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Paulo Carlos Domingues Carmo, employé privé, demeurant à L-4082 Esch-sur-Alzette, 97, rue Dicks;
- 2.- et Monsieur João-Maria Carmo, maçon, demeurant à L-4082 Esch-sur-Alzette, 97, rue Dicks.

Lesquels comparants ont déclaré constituer entre eux une société civile immobilière, dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Par les présentes, il est formé une société civile immobilière, sous la dénomination: PC S.C.I.

Art. 2. La société a pour objet la gestion d'un patrimoine immobilier pour son propre compte ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des gérants.

Titre II.- Apports, Capital social, Parts

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) divisé en cent parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) de nominal chacune.

Ces parts sociales ont été attribuées aux associés comme suit:

1.- Monsieur Paulo Carlos Domingues Carmo, prèdit, quatre vingt dix-neuf parts sociales	99 parts
2.- et Monsieur João-Maria Carmo, prèdit, une part sociale.	1 part
Total: cent parts sociales	100 parts

Toutes ces parts sociales ont été libérées intégralement par les associés, en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi que les associés le reconnaissent mutuellement et qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Art. 6. Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par les autres associés. Toutefois la transmission à cause de mort à des héritiers en ligne directe ou au conjoint est libre.

En cas de cession de parts entre vifs comme en cas de transmission de parts à cause de mort à des personnes non-associées les autres associés respectivement les associés survivants ont un droit de préemption qui s'exercera de la façon suivante:

L'associé qui se propose de céder, tout ou partie de ses parts à une personne non-associée doit préalablement informer par lettre recommandée les autres associés du prix de cession, des modalités de son paiement et du nom et adresse du cessionnaire éventuel. Les autres associés, qui ont le droit d'acquérir les parts offertes dans la proportion des parts qu'ils possèdent, devront, dans le mois et par lettre recommandée à la poste, informer le cédant de leurs intentions soit d'acquérir, aux mêmes conditions et prix, les parts à céder, en tout ou en partie, soit de ne pas exercer leur droit de préemption.

Au cas où, endéans ce délai d'un mois, le droit de préemption n'est pas exercé pour la totalité des parts cédées, une assemblée générale doit être convoquée par les soins d'un ou des gérants endéans le délai d'un mois appelée à statuer sur l'agrément du cessionnaire.

En cas de cession projetée à titre gratuit, le droit de préemption s'exercera sur base d'un prix de rachat calculé sur base d'un rapport d'expertise convenu entre parties ou ordonné en justice.

En cas de transmission à cause de mort des parts à des héritiers autres que les héritiers en ligne directe ou le conjoint survivant, le droit de préemption reconnu aux associés survivants s'exercera sur base d'un prix de rachat calculé conformément à l'alinéa qui précède. Les héritiers et légataires devront, dans les deux mois du décès de leur auteur, requérir des autres associés survivants s'ils entendent exercer leur droit de préemption. Les associés survivants devront, dans le mois de la réception de cette réquisition, à faire par lettre recommandée, informer également par lettre recommandée à la poste, les héritiers et légataires de leurs intentions soit d'exercer leur droit de préemption, soit d'y renoncer.

Au cas où le droit de préemption n'est pas exercé, ou n'est exercé qu'en partie, il est procédé conformément à l'alinéa trois qui précède.

A défaut d'agrément par les autres associés de l'acheteur des parts proposé par le cédant ou ses héritiers ou ayant droit, et à défaut de rachat des parts par les associés, les héritiers ou légataires non agréés ou l'associé cédant peuvent provoquer la dissolution anticipée de la société.

Art. 7. Les associés supportent les pertes de la société proportionnellement à leurs parts dans la société.

Art. 8. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle à celle du nombre de parts existantes.

Art. 9. Dans leurs rapports respectifs les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède. Vis-à-vis des créanciers de la société les associés sont tenus de ces dettes dans la proportion de leurs parts d'intérêts dans la société, dans les limites des articles 1862 et 1854 du Code civil.

Art. 10. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais elle continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts.

Art. 11. Chaque part est indivisible à l'égard de la société de sorte que les copropriétaires indivis seront dans ce cas tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Titre III.- Administration de la société

Art. 12. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants. S'il n'existe qu'un seul gérant, la société est engagée valablement et en toutes circonstances par la seule signature du gérant. S'il y a plusieurs gérants, ils engagent valablement la société par leurs signatures collectives en toutes circonstances, y compris les actes d'achat, transformation ou de vente immobilière, les actes de mainlevée avec ou sans constatation de paiement et en général les actes d'administration ou même équivalent à une aliénation, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société, sans que cette énumération ne soit limitative.

Ils peuvent encore emprunter au nom de la société ou faire consentir à celle-ci des ouvertures de crédit avec ou sans garantie réelle et signer valablement tous actes de prêt, d'ouverture de crédit ou autres et hypothéquer les biens immobiliers de la société en garantie de ces prêts ou ouvertures de crédit.

Art. 13. Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur les affaires de la société et il pourra en particulier prendre inspection des livres et comptes au siège social mais sans déplacement.

Titre IV.- Assemblée générale

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille deux.

Art. 15. L'assemblée des associés se réunira aussi souvent que les affaires de la société l'exigent sur convocation du ou des gérants et sur convocation d'un ou de plusieurs associés. Pareille convocation doit convenir l'ordre du jour de l'assemblée.

Art. 16. Le vote des délibérations de l'assemblée des associés, sur tous les points y compris les modifications statutaires, est déterminé par la majorité des trois quarts des votes des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Art. 17. Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. Tout associé peut prendre au siège social communications de l'inventaire et du bilan pendant les huit jours qui précèdent l'assemblée générale ordinaire.

Titre V.- Dissolution et liquidation

Art. 18. En cas de dissolution, la liquidation sera faite soit par le ou les liquidateurs nommés par les associés, soit par les associés.

Les pouvoirs du ou des liquidateurs seront fixés lors de leur nomination. A défaut de pareille fixation, le ou les liquidateurs jouiront des pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, notamment, vendre les immeubles à l'amiable ou aux enchères, toucher les prix de vente, consentir tous désistements, ou mainlevées, avec ou sans constatation de paiement, régler et acquitter le passif.

Titre VI.- Dispositions générales

Art. 19. Les articles 1832 à 1872 du Code civil ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trente-cinq mille francs (35.000) sauf à parfaire ou diminuer.

Assemblée générale

Après avoir arrêté ainsi les statuts de la société, les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués, et, à l'unanimité, ont pris les résolutions suivantes:

A) Est nommé gérant:

Monsieur Paulo Carlos Domingues Carmo, prredit.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

B) L'adresse de la société est fixée à L-4082 Esch-sur-Alzette, 97, rue Dicks.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Domingues Carmo, J.-M. Carmo, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2001, vol. 874, fol. 48, case 6. – Reçu 1.009 francs.

Le Receveur ff.(signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2002.

N. Muller.

(04626/224/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

AKB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 64.582.

—
Al'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 27 novembre 2001:

1. dorénavant la devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixé à EUR 30.986,60 composé par 10 actions d'une valeur nominale de EUR 3.098,66 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre capital social converti et le capital ancien, s'élevant à EUR 0,09 sera comptabilisée dans un compte des réserves non distribuables.

2. l'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à 30.986,60 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six et soixante centimes) Euros, représenté par 10 (dix) actions ordinaires d'une valeur nominale de 3.098,66 (trois mille nonante-huit et soixante-six centimes) Euros chacune.»

3. le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-Délégué, Luxembourg;
- Madame María-José Sánchez Díaz, Luxembourg;
- La société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

AKB INTERNATIONAL S.A.

Signature

(04500/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

ASTRAL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 63.358.

—
Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(04579/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

ASTRAL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 63.358.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 30 novembre 2001 que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du lundi 9 avril 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Sergio Vandí, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2., boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

Le Conseil d'Administration

S. Vandí / P. Bouchoms

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04594/043/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

CHALTON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 53.443.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 4 décembre 2001*

La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixé à EUR 30.980,00 composé par 1.000 actions d'une valeur nominale de EUR 30,98 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre capital social converti et le capital ancien, s'élevant à EUR 6,69 sera comptabilisée dans un compte des réserves non distribuables.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à 30.980,00 (trente mille neuf cent quatre vingt Euros, représenté par 1.000 (mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de 30,98 (trente et nonante-huit centimes) Euros chacune.»

3. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-Délégué, Luxembourg;
- Madame Maria-José Sánchez Díaz, Luxembourg;
- La société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

CHALTON INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04501/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SOCIETE FINANCIERE BELLERIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 31.626.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 4 décembre 2001*

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 263,31 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 30.086,69 est ainsi fixé à EUR 31.250,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 25,-.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à 31.250,- (trente et un mille deux cent cinquante) Euros, représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions ordinaires d'une valeur nominale de 25,- (vingt-cinq) Euros chacune.»

3. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-Délégué, Luxembourg;
- Madame Maria-José Sánchez Díaz, Luxembourg;
- La société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

SOCIETE FINANCIERE BELLERIEVE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04502/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

FINALFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.209.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(04585/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

STRABACH INVESTMENT UND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 54.404.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 4 décembre 2001

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, le capital est fixé à EUR 30.980,00 composé par 1.000 actions d'une valeur nominale de EUR 30,98 chacune. Conformément aux modalités inscrites à l'alinéa 2 de l'article 1^{er} de la loi du 26 novembre 1998, la différence entre capital social converti et le capital ancien, s'élevant à EUR 6,69 sera comptabilisée dans un compte des réserves non distribuables.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à 30.980,00 (trente mille neuf cent quatre vingt) Euros, représenté par 1.000 (mille) actions ordinaires d'une valeur nominale de 30,98 (trente et nonante-huit centimes) Euros chacune.

3. le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-Délégué, Luxembourg;
- Madame Maria-José Sánchez Díaz, Luxembourg;
- La société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 4 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

STRABACH INVESTMENTS UND MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04503/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

INTERNATIONAL REGENCY ARTISTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 63.372.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 3 décembre 2001

1. La devise du capital social, de la valeur des actions ainsi que des comptes de la société sera l'Euro avec effet à partir du premier janvier 2002. Afin d'aboutir à un arrondi raisonnable, il est prévu de faire une augmentation de capital par incorporation de EUR 13,31 des résultats reportés. Le capital social non arrondi étant de EUR 30.986,69 est ainsi fixé à EUR 31.000,-. Le montant de la valeur nominale des actions sera également adapté dans le cadre de cette augmentation de capital à EUR 3.100,-.

2. L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à 31.000,- (trente et un mille) Euros, représenté par 10 (dix) actions ordinaires d'une valeur nominale de 3.100 (trois mille cent) Euros chacune.»

3. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Fabrice Léonard, Administrateur-Délégué, Luxembourg;
- Madame Maria-José Sánchez Díaz, Luxembourg;
- La société INTER-HAUS-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

Luxembourg, le 3 décembre 2001.

Pour extrait conforme et sincère

INTERNATIONAL REGENCY ARTISTIC S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 562, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04504/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2002.

SEMATIC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.896.

—
Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 janvier 2002, vol. 563, fol. 36, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Signature.

(04586/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

HIGH FIELD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered Office: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

STATUTES

In the year two thousand one, on the twenty-seventh of December.

Before us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., having its registered office at Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

here represented by TRUST INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., having its registered office in Luxembourg, itself represented by its managing director, Mr Jan A.J. Bout, managing director, residing in Luxembourg, by virtue of a general power of attorney dated on December 7, 1999.

2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., having its registered office at Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

here represented by TRUST INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., prenamed, itself represented as thereabove mentioned,

by virtue of a general power of attorney dated on December 7, 1999.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organize among themselves.

Name - Registered offices - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the abovementioned persons and all those that may become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith organised under the name of HIGH FIELD LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. The registered offices are in Luxembourg-City.

The company may establish branch offices, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the Municipality of the registered offices by a simple decision of the board of directors.

If extraordinary events either political, economical or social that might create an obstacle to the normal activities at the registered offices or to easy communications of these offices with foreign countries should arise or be imminent, the registered offices may be transferred to another country till the complete cessation of these abnormal circumstances. This measure, however, shall not affect the nationality of the company, which will keep its Luxembourg nationality, notwithstanding the provisional transfer of its registered offices.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered offices and inform third persons.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out for personal purposes trading in securities of any kind and any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-two thousand Euro (32.000.- EUR) represented by three hundred and twenty (320) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, except those shares for which the law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Management - Supervision

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three officers, shareholders or not, who are appointed for a term which may not exceed six years by the General Meeting of shareholders and can be dismissed at any time.

If the post of a director elected by the General Meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally appoint a replacement. In this case, the next General Meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. The first chairman is appointed by the General Meeting. In the case the chairman is unable to carry out his duties, he is replaced by the director designated to this effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions, if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that every director can represent only one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, cable, telex or telefax, confirmed by letter.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the director's meetings.

Art. 8. All decisions by the board shall require an absolute majority. In case of an equality of votes, the chairman of the meeting carries the decision.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

The copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. Full and exclusive powers for the administration and management of the company are vested in the board of directors, which alone is competent to determine all matters not reserved for the General Meeting by law or by the present articles.

Art. 11. The board of directors may delegate the daily management to directors or to third persons who need not be shareholders of the company. Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorization by the General Meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties the company is in all circumstances committed by the joint signatures of two directors or by the single signature of a delegate of the board acting within the limits of his powers. In their current relations, with the public administrations, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, who are appointed by the General Meeting which fixes their number and their remuneration.

The duration of the term of office of an auditor is fixed by the General Meeting. It may not, however, exceed six years.

General Meeting

Art. 14. The General Meeting represents the whole body of the shareholders. It has the most extensive powers to decide on the affairs of the company. The convening notices are made in the form and delay prescribed by law.

Art. 15. The annual General Meeting is held in the commune of the registered offices at the place specified in the notice convening the meeting on the 2nd Monday of June at 9.00 a.m. and for the first time in 2003.

If such day is a holiday, the General Meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditors may convene an extraordinary General Meeting. It must be convened at the request of shareholders representing one fifth of the company's capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st. The first business year begins today and ends on December 31st, 2002.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal prescriptions.

It submits these documents with a report of the company's operations one month at least before the Statutory General Meeting to the statutory auditors.

Art. 19. After deduction of general expenses and all charges, the balance represents the net profit of the company. Five percent of this net profit shall be allocated to the legal reserve fund. Such deduction will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the share capital of the company.

The balance is at the disposal of the General Meeting.

Advances and dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The General Meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursement of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the General Meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical bodies, appointed by the General Meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. As regards the matters which are not specified in the present articles, the parties refer and submit to the provisions of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies and to the laws modifying it.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions enumerated in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

For the purpose of the registration, the capital is valued at one million two hundred and ninety thousand eight hundred and seventy-seven Luxembourg francs (1,290,877.- LUF).

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately seventy-five thousand Luxembourg francs (75,000.- LUF).

Subscription

The shares have been subscribed to as follows:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., prenamed, one hundred and sixty shares	160
2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., prenamed, one hundred and sixty shares	160
Total: three hundred and twenty shares	320

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-two thousand Euro (32,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Extraordinary General Meeting

The abovenamed parties, representing the whole of the subscribed capital, holding themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions.

1.- The company's address is fixed at L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue, 1st Floor (c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY).

2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2006:

a) NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., having its registered office in L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue,

b) TYNDALL MANAGEMENT S.A., having its registered office in L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue,

c) ALPMANN HOLDINGS LIMITED, having its registered office in Tortola, BVI.

3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2007:

FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES, having its registered office in Road Town, Tortola, BVI.

4.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to a member of the board of directors.

Meeting of the board of directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote as managing director, NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., having sole signatory powers.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil un, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., ayant son siège social à Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

ici représentée par TRUST INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, elle-même représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan A.J. Bout, administrateur-délégué, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'un pouvoir général daté du 7 décembre 1999.

2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., ayant son siège social à Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia Samoa,

ici représentée par TRUST INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., préqualifiée, elle-même représentée comme dit ci-avant,

en vertu d'un pouvoir général daté du 7 décembre 1999.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de HIGH FIELD LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir pour ses besoins propres le commerce de valeurs de toute nature ainsi que toutes autres opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente-deux mille Euros (32.000,- EUR) représenté par trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. En cas de nomination sans indication d'un terme, les nominations sont faites pour la durée de 6 ans.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un

seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée Générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2^{ème} lundi du mois de juin à 9.00 heures et pour la première fois en 2003.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2002.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à un million deux cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix-sept francs luxembourgeois (1.290.877,- LUF).

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ soixante-quinze mille francs luxembourgeois (75.000,- LUF).

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A., préqualifiée, cent soixante actions	160
2. NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A., préqualifiée, cent soixante actions	160
Total: trois cent vingt actions	320

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-deux mille Euros (32.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue, 1^{er} étage (c/o TURNER AUDIT & DOMICILIATION COMPANY).

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2007:

- a) NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue,
- b) TYNDALL MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue,
- c) ALPMANN HOLDINGS LIMITED, établie et ayant son siège social à Tortola, BVI.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2007: FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES, ayant son siège social à Road Town, Tortola, BVI.

4.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., comme administrateur-délégué, ayant le pouvoir de signer seul.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. A.J. Bout, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 133S, fol. 25, case 2. – Reçu 12.909 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 14 janvier 2002.

G. Lecuit.

(04627/220/321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.

UZES, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.990.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 28 décembre 2001 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 7.000.000,- est converti en EUR 173.525,47 avec effet au 1^{er} juillet 2001.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 28 décembre 2001 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 173.525,47 à un montant de EUR 175.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 1.474,53 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

Cette augmentation de capital porte ainsi la valeur nominale des actions à un montant de EUR 25,-.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 28 décembre 2001 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé nouvellement exprimé en Euros, de sorte que le capital autorisé de LUF 10.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 250.000,- avec effet au 1^{er} juillet 2001.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 175.000,-, représenté par 7.000 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- entièrement libérées.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

Pour UZES

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 40, case 3. – Reçu 12,- euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04518/029/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2002.
